

Études médicales: jusqu'à 50 % d'élèves étrangers

Les étudiants étrangers, majoritairement des Français, envahissent les sections médicales et paramédicales en Wallonie et à Bruxelles. Malgré des quotas aux inscriptions pour les étudiants non résidents, le pourcentage d'étrangers reste affolant en 1^{re} année de baccalauréat, sur l'année scolaire 2013-2014. Une proportion qui inquiète le ministre de l'enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt: « Une telle présence d'étudiants, dont la plupart quittent notre pays au terme de leur formation, pose la question du maintien de la qualité de nos soins de santé », a-t-il glissé en commission.

Ainsi, en Haute Ecole de logopédie, 558 étudiants étrangers se sont inscrits. Ce qui représente plus de 51 % du total ! Mais aussi 68 non-résidents inscrits à l'université, soit 33,83 % du total.

La tendance est semblable en sciences vétérinaires où on dénombre 298 étudiants étrangers, soit 33,63 % du total, contre 38 % pour les étudiants en dentisterie. En kiné, ce sont 624 étudiants étrangers qui ont rejoint les classes de première année. Ils représentent donc 31,46 % des effectifs. Enfin, sur les 3.369 aspirants médecins en première année d'étude, on trouve 877 étrangers, donc 26 % des inscrits. ■

ADM